

## Communication aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Rouyn-Noranda, le 8 janvier 2021

### Déroulement de la semaine du 11 janvier 2021 et les suivantes avec des ajouts et les mises à jour apportées à la suite de la conférence de presse du ministre de l'Éducation

Bonjour,

Comme il était précisé à la fin de la communication qui a été envoyée plus tôt aujourd'hui par le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN), certaines informations, transmises aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle au sujet des modalités du retour en classe, ont dû être modifiées à la suite de la conférence de presse du ministre de l'Éducation tenue à 11 h le vendredi 8 janvier 2021.

Le CSSRN souhaite donc apporter quelques précisions au sujet du type d'enseignement offert au cours de la semaine du 11 janvier 2021 ainsi que des mesures supplémentaires qui seront mises en place lors de la réouverture de ses établissements.

#### Épreuves ministérielles

- Les épreuves ministérielles qui étaient prévues en janvier 2021 pour les élèves en anglais intensif des écoles Le Prélude et l'Étincelle n'auront pas lieu.
- La reprise des épreuves ministérielles, qui devait avoir lieu en janvier 2021 pour certains élèves du secondaire, est annulée. Des informations à ce sujet provenant de l'école seront acheminées aux élèves concernés.
- Toutes les épreuves ministérielles qui devaient se dérouler en mai et en juin 2021, et ce, tant pour le primaire que le secondaire, sont annulées.

#### Écoles primaires

- Les élèves du préscolaire et du primaire retourneront en classe à partir du lundi 11 janvier 2021 selon l'horaire prévu au calendrier scolaire. Leur présence à l'école sera obligatoire.

... 2

## Communication aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

2

- Le transport scolaire reprendra dès le lundi 11 janvier 2021 en suivant les parcours établis pour le préscolaire et le primaire depuis le début de la présente année scolaire. Le port du couvre-visage dans l'autobus est obligatoire pour tous les élèves à l'exception de ceux au préscolaire 4 et 5 ans.
- Tous les élèves, à l'exception de ceux au préscolaire 4 et 5 ans, devront porter un couvre-visage en tout temps lors de leurs déplacements à l'intérieur de l'école, soit dans les corridors et dans les aires communes.
- Le port d'un couvre-visage sera obligatoire pour les élèves en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en tout temps dans l'école, incluant en classe.
- Toutes les activités parascolaires le midi et après les heures normales de classe seront suspendues.
- À moins de cas particuliers, la présence des parents et de visiteurs dans l'école ne sera permise que sur rendez-vous. Le port du couvre-visage sera obligatoire pour les visiteurs et les parents qui se trouveront tant dans l'école que sur le terrain de l'école, dont la cour de l'école.
- Le service des dîneurs et le service de garde seront ouverts, selon l'horaire habituel, pour tous les élèves qui y sont déjà inscrits.
- Il n'y aura pas de cours le vendredi 15 janvier 2021, puisqu'il s'agit d'une journée pédagogique supplémentaire.

### Écoles secondaires

#### Les 11, 12, 13 et 14 janvier 2021 pour les élèves du secondaire

- Les élèves du secondaire recevront de l'enseignement à distance selon l'horaire prévu en lien avec le calendrier scolaire. Il est important de rappeler que la présence des élèves, même à distance, est obligatoire à tous les cours.
- Il y aura prise de présence.
- Il n'y aura pas de cours le vendredi 15 janvier 2021, puisqu'il s'agit d'une journée pédagogique supplémentaire.

... 3

## Communication aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

3

- Les élèves n'ayant pas accès à un réseau Internet pourront se prévaloir de suivre leurs cours à distance, mais dans des locaux à leur école. Pour ce faire, des surveillants seront sur place. Toutes les mesures sanitaires, dont le port du masque de procédure fourni par l'école et les mesures de distanciation, devront être respectées.
- Les élèves des classes spécialisées de l'école D'Iberville pourront se présenter à l'école pour recevoir des services.
- Les élèves du Site La Maison, en collaboration avec les organismes partenaires, continueront à recevoir des services en présence.
- Les élèves des classes spécialisées pourront bénéficier du transport habituel. À moins d'une exemption déjà prévue, le port du couvre-visage sera obligatoire.
- Les stages en entreprise pour les élèves dans les parcours (FMSS et FPT) pourront se poursuivre, mais les parents devront assurer le transport.

### À partir du 18 janvier 2021 pour les élèves du secondaire

- Les élèves du secondaire retourneront en classe à partir du lundi 18 janvier 2021 selon l'horaire prévu au calendrier scolaire. Leur présence à l'école sera obligatoire tous les jours pour les élèves en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année du secondaire ainsi qu'un jour sur deux, et, ce, jusqu'au 8 février 2021 inclusivement, pour les élèves en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire.
- Un horaire de fréquentation provenant de l'école sera acheminé aux élèves en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire.
- La présence en classe sera obligatoire tous les jours à partir du lundi 18 janvier 2021 pour les élèves des classes spécialisées de l'école D'Iberville, les élèves qui sont en cheminement (CPC) ou dans les parcours (FMSS et FPT) à l'école La Source et les élèves de la classe Ress'Or. Quant aux élèves en Pré-DEP, leur présence à l'école La Source se fera en alternance, soit un jour sur deux.

... 4

## Communication aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

4

- Le transport scolaire reprendra dès le lundi 18 janvier 2021 en suivant les parcours établis pour le secondaire depuis le début de la présente année scolaire. Il est important de rappeler que le port du couvre-visage dans l'autobus est obligatoire pour tous les élèves.
- Le port d'un masque de procédure sera obligatoire pour tous les élèves en tout temps tant dans l'école, incluant en classe, que sur le terrain de l'école. D'ailleurs, deux masques de procédure leur seront fournis quotidiennement.
- Toutes les sorties éducatives, les activités interscolaires et les activités parascolaires tenues le midi ainsi qu'à l'extérieur des heures normales de classe seront suspendues.
- Les concentrations, les cours à options et les programmes Sport-études pourront se poursuivre.
- À moins de cas particuliers, la présence des parents et de visiteurs dans l'école ne sera permise que sur rendez-vous. Le port du couvre-visage sera obligatoire pour les visiteurs et les parents qui se trouveront tant dans l'école que sur le terrain de l'école.
- Les élèves qui demeureront à l'école le midi devront prendre leur repas en compagnie des autres élèves de leur groupe-classe.

### Centre Élisabeth-Bruyère et centre Polymétier

#### Les 11, 12, 13, 14 et 15 janvier 2021 pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

- Selon le type de formation et en lien avec les indications qui proviendront de la direction de l'établissement, il y aura soit de l'enseignement à distance, soit un retour en classe.

... 5

## Communication aux parents des élèves du préscolaire, primaire et secondaire ainsi qu'aux élèves en formation générale des adultes et en formation professionnelle

5

### À partir du 18 janvier 2021 pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

- Selon le type de formation et en lien avec les indications qui proviendront de la direction de l'établissement, il y aura soit de l'enseignement à distance, soit un retour en classe.
- Le port d'un masque de procédure sera obligatoire pour tous les élèves en tout temps tant dans le centre, incluant en classe, que sur le terrain du centre. D'ailleurs, deux masques de procédure leur seront fournis quotidiennement.
- Les stages pourront se poursuivre et les laboratoires seront accessibles.
- Toutes les sorties éducatives et les activités parascolaires tenues le midi ainsi qu'à l'extérieur des heures normales de classe seront suspendues.

---

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la direction de l'établissement que fréquente votre enfant.

L'occasion est propice pour souligner l'importance de garder à la maison les enfants qui présentent un ou des symptômes de la COVID-19. Pour consulter la liste des symptômes et les interventions à faire, le cas échéant : <https://www.csrn.qc.ca/documents/fichiers/Les-enfants-et-la-COVID-19-18-septembre-2020.pdf>.